

# Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre de 2022



# Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre de 2022

## Analyse comparative entre le genre+

L'Analyse comparative selon le genre+ (ACG+) est une optique de politique intersectionnelle qui considère les répercussions possibles des programmes, des politiques et des initiatives sur tous les genres. L'ACG+ tient également compte d'autres facteurs identitaires de diversité, dont la race, l'ethnicité, la religion, l'âge, la langue, l'incapacité et l'influence de l'interaction entre ces facteurs sur l'expérience que nous faisons des politiques et des initiatives gouvernementales. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) s'est engagé à utiliser l'ACG+ à compter de 2016. À ce jour, environ 615 de ses personnes employées ont suivi la formation à l'ACG+, y compris des sous-ministres, des sous-ministres adjoint(e)s, des directrices et directeurs des politiques et des opérations, des spécialistes de l'amélioration des processus, des gestionnaires et des analystes. Vingt et un (21) champion(ne)s ACG+ ont été choisis de chaque ministère pour aider leurs collègues à comprendre la valeur de l'ACG+ et à chercher des occasions d'intégrer l'ACG+ à leur travail. Une communauté de pratique (CdP) ACG+ a également été créée et compte plus de 50 personnes employées membres. La CdP offre une plus grande visibilité sur le sujet et permet aux collègues de mettre en commun les pratiques exemplaires et de collaborer davantage dans le respect de l'esprit Une équipe, un GNB.

En plus d'offrir la formation sur l'ACG+ au gouvernement, nous avons créé un outil [accessible](#) d'ACG+ qui est disponible aux fins d'une utilisation publique pour promouvoir davantage l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion dans le secteur privé.

Veiller à ce que les programmes, les politiques et les initiatives proposés procurent les résultats prévus et équitables pour toutes les personnes au Nouveau-Brunswick aidera à créer une société plus équitable. L'ACG+ est logique du côté des politiques et doit continuer de faire partie intégrante de la façon dont nous pensons et travaillons comme fonctionnaires.

Le présent énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre fournit de l'information sur les répercussions des mesures précises dans le budget 2022-2023 d'après l'ACG+.

## La diversité au Nouveau-Brunswick

Selon le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada, la population générale du Nouveau-Brunswick a augmenté pour atteindre 775 610 résidents. Les données du Recensement de 2021 relatives à l'âge, au sexe et au genre seront publiées en avril 2022. D'après les données publiées antérieurement, nous savons que les femmes sont presque quatre fois plus susceptibles d'être monoparentales au Nouveau-Brunswick. En 2019, le revenu total médian des hommes était de 39 970 \$ et celui des femmes, de 29 620 \$. Au Nouveau-Brunswick, les femmes ont plus souvent des diplômes d'études secondaires et postsecondaires que les hommes. Les femmes occupent de loin la majorité des professions de soins et sont encore sous-représentées dans les carrières à prédominance masculine. Par

exemple, 94,5 % du personnel infirmier immatriculé au Nouveau-Brunswick étaient des femmes comparativement à seulement 6 % des apprenties au 1<sup>er</sup> mars 2022.

En date de février 2022, 57,3 % des femmes en âge de travailler (15 ans et plus) faisaient partie de la population active. Ce taux était à peu près équivalent au taux de 58,1 % observé en février 2021 et au taux de 57,6 % observé immédiatement avant la pandémie (février 2020). D'autre part, la participation des hommes en février (62,0 %) était nettement inférieure à celle de février 2021 (63,6 %) et février 2020 (64,3 %). Des tendances similaires ont été observées avec le taux d'emploi. En février 2022, le taux de chômage chez les femmes était de 6,9 %, en baisse par rapport à 7,2 % en février 2021, mais il était encore légèrement plus élevé que le taux de 6,4 % observé immédiatement avant la pandémie (février 2020). Parmi les hommes, le taux de chômage dans la province était de 8,9 % en février, bien au-dessus du taux des femmes, mais en baisse par rapport au taux de 11,3 % de février 2021, et légèrement au-dessus du taux de 8,6 % avant la pandémie. En plus de la conjoncture économique, les récents changements dans les taux d'activité et d'autres indicateurs du marché du travail ont également été fortement influencés par d'autres facteurs, comme le vieillissement de la population et les prestations de soutien versées en réponse à la pandémie.

Selon le Recensement de 2016, 34 % de la population du Nouveau-Brunswick parlait anglais et français. Le français était considéré comme la première langue officielle de 32 % de la population (234 055 personnes), la majorité des francophones vivant dans les régions de Campbellton-Miramichi (41 %) et de Moncton-Richibucto (36 %). Les données mises à jour du Recensement de 2021 sur la diversité linguistique dans la province seront publiées en août 2022.

En 2017, au Nouveau-Brunswick, 16 590 personnes de 15 ans et plus ont déclaré avoir une ou plusieurs incapacités. Cela représentait 26,7 % de la population de la province de 15 ans et plus et le deuxième pourcentage en importance au pays. Dans la province et ailleurs au pays, les incapacités sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes.

En 2016, au Nouveau-Brunswick, 29 830 Néo-Brunswickois se sont identifiés comme Autochtones, représentant 4,0 % de la population de la province. Un peu plus de la moitié (58,9 %) de la population autochtone de la province s'est identifiée comme membre des Premières Nations, alors qu'un peu plus d'un tiers (34,2 %) s'est identifiée comme des Métis; il y avait aussi de petites populations qui se sont identifiées comme des Inuits ou à plusieurs groupes autochtones. Dans la province, 41,9 % de la population des Premières Nations vivait dans une réserve. Dans l'ensemble, 25,4 % des membres des Premières Nations, Métis et Inuits vivaient dans une réserve. L'âge moyen de la population autochtone vivant dans une réserve était de 32,1 ans en 2016, comparativement à 36,7 ans pour les personnes vivant hors réserve. Les données mises à jour du Recensement de 2021 sur les peuples des Premières Nations, Métis et Inuits au Canada seront publiées en septembre 2022.

Une limitation déterminante des données du Recensement de 2016 est qu'il n'y avait aucun moyen de tenir compte des personnes transgenres et divergenres dans la province à l'époque. Cette réalité a probablement obligé les personnes transgenres et divergenres à ne pas s'identifier de manière appropriée et à déclarer leur sexe biologique. En 2018, le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick a publié son sondage Résonances, qui a entendu le point de vue de 1 400 femmes, personnes transgenres et divergenres dans la province. Soixante et onze pour cent des participantes ont indiqué avoir été victimes de transphobie ou d'homophobie durant les 12 mois précédents. L'insécurité économique était également un sujet d'inquiétude pour cette population. Parmi les participantes non étudiantes qui

avaient un emploi à temps plein ou plusieurs emplois totalisant plus de 35 heures, 53 % ont indiqué un revenu personnel de 30 000 \$ ou moins.

En raison de la date de réalisation de cet énoncé, nous ne pouvons pas fournir les profils de population les plus à jour du Nouveau-Brunswick, car les données de recensement les plus pertinentes de 2021 seront publiées après avril 2022. Veuillez consulter [cette page](#) pour obtenir le calendrier complet de la diffusion des données.

## Processus d'ACG+ pour le budget 2022-2023

L'analyse du budget provincial selon l'optique de l'ACG+ vise à favoriser la responsabilisation et la transparence dans la planification financière, tout en augmentant la participation spécifique au genre du processus budgétaire en tenant compte de toutes les réalités de genres et de groupes marginalisés dans la préparation budgétaire. Elle aidera également à faire progresser l'égalité des genres et à réduire la discrimination systémique. Nous reconnaissons que, malgré nos meilleurs efforts, cette analyse peut être subjective et est souvent limitée par les données disponibles, surtout pour certains facteurs de diversité comme le genre, la race, l'orientation sexuelle et l'incapacité. La prochaine publication du Recensement de 2021 et la récente annonce de financement fédéral pour la collecte et la diffusion de données désagrégées devraient permettre de produire des rapports démographiques plus pertinents et plus complets dans l'avenir.

Comme c'était le cas en 2021, chaque ministère a été invité à examiner tous les postes budgétaires pour déterminer comment de telles décisions auraient une incidence positive, négative et différentielle sur plusieurs genres et groupes marginalisés, alors qu'il préparait ses demandes budgétaires. Ces résultats initiaux ont ensuite été analysés pour donner un aperçu des effets selon le genre et la diversité.

Pour faire avancer l'énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre d'une année à l'autre, le gouvernement a établi un processus d'évaluation plus rigoureux des effets de l'ACG+ sur un certain nombre de postes. Les rapports des effets ont été élaborés en fonction des pratiques exemplaires tirées du processus budgétaire du gouvernement fédéral dans le but de recueillir plus de renseignements sur l'ACG+ relativement à une diversité d'initiatives, de politiques, de programmes et de services. L'évaluation a fait le suivi du niveau de participation à l'ACG+, a recueilli plus de détails sur les effets précis et les résultats attendus associés au poste et a examiné toute recherche et tout plan connexe pour une approche réactive en matière d'ACG+. L'objectif de ces évaluations est de partager avec les parties prenantes et le public des résultats et des effets plus précis.

## Points saillants relatifs aux effets selon le genre et la diversité

Le budget 2022-2023 a des effets sur toutes personnes au Nouveau-Brunswick à des degrés variables. Cette section de l'énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre cherche à mettre en évidence les principales initiatives ayant des considérations quant aux genres et à la diversité.

### Soins de santé

- Dans le cadre de *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent*, plusieurs mesures et initiatives favoriseront un système de santé axé sur les citoyens, accessible, responsable, inclusif et axé sur les services au Nouveau-Brunswick. Les cinq domaines d'action décrits dans le plan comprennent l'accès aux soins de santé primaires, l'accès aux

- chirurgies, la création d'un système connecté, l'accès aux services de traitement des dépendances et de santé mentale et le soutien pour les aînés qui veulent vieillir chez eux. Ces initiatives auront un effet positif sur divers groupes de personnes dans la province en améliorant le recrutement des professionnels de la santé, en élargissant l'accès aux services de santé mentale et en augmentant l'accès aux soins appropriés au bon moment.
- Une stratégie visant à réduire le temps d'attente pour les chirurgies des hanches et des genoux sera incluse dans le plan d'amélioration *de l'accès aux chirurgies*. Cela profitera directement à la population âgée, dont la majorité est constituée de femmes.
  - En ajoutant *des infirmières praticiennes dans le domaine de la santé communautaire et des soins de santé primaires*, le ministère vise à réduire la liste d'attente d'Accès Patient NB et à offrir un accès accru de toutes les personnes aux soins primaires. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement a l'occasion d'atténuer les effets négatifs auxquels certaines communautés font face en ce qui concerne l'accès aux soins primaires (p. ex., les patientes et patients transgenres).
  - Permettant *aux pharmaciens* de prescrire et de traiter des infections urinaires non compliquées aura un énorme avantage pour les Néo-Brunswickoises, et plus particulièrement pour les femmes âgées, car il s'agit du groupe qui a le plus souvent besoin de ces traitements.
  - Par l'octroi d'un financement supplémentaire au *Programme extra-mural (PEM) / Ambulance Nouveau-Brunswick*, les services ambulanciers destinés aux populations rurales s'amélioreront considérablement. Les investissements dans le PEM signifieront également un accès accru des personnes au-delà de l'âge médian au Nouveau-Brunswick.
  - L'accès insuffisant aux soins primaires est l'un des défis les plus importants dans le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick. Pour y remédier, il y a eu établissement d'un *réseau de soins primaires*, l'objectif étant que chaque personne résidente ait accès aux soins de santé primaires dont elle a besoin au bon moment, au bon endroit et par le bon fournisseur.

### Éducation de première classe

- Les femmes représentent 95,6 % des personnes éducatrices et aides-personnes éducatrices de la petite enfance. *Le Programme de soutien salarial au personnel éducatif de garderie* améliorera le recrutement et la rétention de personnes éducatrices qualifiées.
- Grâce à nos *accords sur la garde des jeunes enfants* conclus avec le gouvernement du Canada, nous réduirons considérablement les frais de garderie pour les parents, ce qui permettra à de nombreux d'entre eux de retourner sur le marché du travail. Ce programme comprend également une majoration des salaires des travailleuses et travailleurs de soutien.
- Les initiatives *d'inclusion scolaire* pour les districts francophones et anglophones créeront de meilleurs milieux d'apprentissage pour les élèves ayant une incapacité ou des besoins

d'apprentissage différents ou encore ayant une mauvaise santé mentale. Ces initiatives comprennent l'embauche d'un grand nombre de personnes professionnelles pour combler les lacunes dans la prestation de services. La plupart de ces postes à temps plein font partie de carrières à prédominance féminine (p. ex., travailleuses et travailleurs sociaux, mentors en gestion des comportements et orthophonistes). Les élèves qui pourraient bénéficier directement de ces investissements sont : les élèves 2SLGBTQIA+, les élèves racisés, les élèves autochtones, les élèves ayant une incapacité, les élèves qui sont des nouveaux arrivants et les élèves qui apprennent de nouvelles langues.

- *Le plan d'action pour la croissance démographique du Nouveau-Brunswick (2019-2024)* comprend des objectifs visant à augmenter de 33 % l'immigration francophone. Le programme de *l'actualisation linguistique pour les nouveaux arrivants* dans le secteur francophone offrira aux familles le soutien dont elles ont besoin pour mieux intégrer leurs enfants dans les écoles en milieu urbain et rural.
- Les données montrent qu'environ 60 % des nouveaux arrivants ont besoin de soutien linguistique. En accord avec l'engagement du gouvernement d'accueillir 7 500 nouveaux immigrants par année d'ici 2024, le *soutien linguistique pour l'apprentissage de l'anglais langue seconde* contribuera à fournir des services de tutorat supplémentaires au nombre croissant d'élèves nouveaux arrivants dans la province.

#### Une économie en croissance et des communautés dynamiques

- L'augmentation du financement pour *attirer les nouveaux arrivants qualifiés et répondre à la demande de talents* permettra au gouvernement d'accroître son bassin de talents alors que la province connaît une pénurie de main-d'œuvre. Cette initiative touchera les nouveaux arrivants qualifiés en leur offrant des possibilités d'emploi et offrira des possibilités de croissance aux entreprises existantes du Nouveau-Brunswick.
- Les investissements en matière d'*accélération de relance stratégique* renforceront la position du Nouveau-Brunswick sur le plan de la productivité au Canada en visant le renforcement de la compétitivité des entreprises de la province.
- Le *tourisme* est un facteur économique intersectant. Les investissements dans cette industrie influenceront la façon dont le Nouveau-Brunswick est perçu comme un lieu de tourisme, de vie et de travail. L'industrie touristique crée des emplois qui sont occupés de manière disproportionnée par des femmes, des jeunes et des personnes immigrantes. L'industrie renforce également les collectivités rurales, inspire l'esprit d'entrepreneuriat et, dans les années à venir, attirera les talents de tous les secteurs de l'économie.
- Le 1<sup>er</sup> avril 2022, le *salaire minimum* augmentera de 1,00 \$ de l'heure pour atteindre 12,75 \$, et de 1,00 \$ de l'heure le 1<sup>er</sup> octobre 2022, passant ainsi à 13,75 \$. Étant donné que les femmes (57 %) et les jeunes (37 %) constituent la majorité des personnes travaillant au salaire minimum, cette augmentation importante aura un effet positif sur ce groupe.
- Le soutien pour *intensifier la lutte* contre les infractions liées crime lié à la drogue au Nouveau-Brunswick vise à décourager les activités illicites et à démanteler les organisations

engagées dans la fabrication, la vente et la distribution de substances illégales. En ce qui a trait à la consommation de drogues, l'augmentation des efforts de réduction des méfaits et les investissements en santé mentale peuvent contribuer à atténuer les effets négatifs de l'incarcération.

- Les investissements visant à assurer les interventions en cours nécessaires pour contenir les éclosions de *tordeuse des bourgeons de l'épinette* empêcheront les pénuries de bois tendre au Nouveau-Brunswick. Le bois d'œuvre résineux constitue un secteur important de l'économie du Nouveau-Brunswick et soutient de nombreux emplois dans les régions rurales.
- Bien que les augmentations du *réseau de transport* touchent tous les gens du Nouveau-Brunswick, les effets peuvent être importants sur les groupes vulnérables et certaines communautés. Par exemple, les investissements dans la maintenance des ponts auraient surtout un effet sur les personnes qui vivent près de ces structures et qui y accèdent régulièrement. De même, l'élargissement du programme de débroussaillage estival améliorera la sécurité routière et la visibilité de la population des régions rurales du Nouveau-Brunswick.
- Selon de récents rapports et conclusions du Forum économique mondial, les femmes sont beaucoup plus susceptibles de subir les conséquences des changements climatiques que les hommes. Des investissements importants dans les initiatives relatives aux *changements climatiques* serviront à atténuer de tels impacts négatifs.

### Populations vulnérables

- En décembre 2021, 65 % des résidents des *foyers de soins* au Nouveau-Brunswick étaient des femmes, et 68 % des résidents des établissements de soins de longue durée (SLD) étaient des femmes. Si nous nous attaquons à l'effet de l'inflation sur les frais d'exploitation en investissant dans des foyers de soins et des établissements de SLD individuels et en augmentant les heures de soins, cela aura non seulement un effet positif sur les résidentes, mais aussi sur le personnel s'en occupant qui ressentent la pression de l'augmentation des coûts sur leur capacité à fournir des soins de qualité. Ces travailleuses et travailleurs, qui sont de manière disproportionnée des femmes, représentent 90 % des infirmières auxiliaires autorisées, 93 % du personnel des services de soutien à domicile et 88 % des personnes aides-soignantes au Nouveau-Brunswick.
- L'augmentation des taux d'*aide sociale* et l'investissement dans les soutiens au *logement* amélioreront la qualité de vie des personnes à faible revenu ou bénéficiant de l'aide sociale au Nouveau-Brunswick. Cela est particulièrement vrai pour les femmes monoparentales qui comptent sur l'aide sociale et les soutiens au logement.
- Comme nous l'avons annoncé récemment, les investissements dans les *établissements résidentiels pour adultes* augmenteront le financement opérationnel que reçoivent les établissements résidentiels pour adultes (c.-à-d. les résidences communautaires, ainsi que les foyers de soins spéciaux, de soins de la mémoire et de soins généralistes). Une

augmentation de l'indemnité quotidienne par personne résidente vise à réduire les coûts de fonctionnement et l'inflation tout en empêchant les effets négatifs sur les personnes vulnérables si jamais ces établissements risquent la fermeture.

- Le financement additionnel à l'intention du *logement de deuxième étape pour les femmes maltraitées et leurs enfants* élargiront les services offerts et amélioreront le recrutement et le maintien en poste du personnel. Cela offrira une meilleure occasion de fournir un logement sécuritaire, abordable et de soutien aux femmes qui sont victimes de violence conjugale ou entre partenaires intimes et à leurs enfants.
- Une augmentation du financement opérationnel à l'intention des *services d'approche en matière de violence conjugale* permettra aux programmes de sensibilisation d'offrir un meilleur service aux personnes survivantes de violence conjugale ou entre partenaires intimes dans toute la province et d'inclure davantage les communautés marginalisées.
- Les *services de soutien communautaire aux victimes de violence sexuelle* fourniront à douze communautés des fonds pour soutenir les personnes survivantes de violence sexuelle lorsqu'elles naviguent dans les systèmes de santé, de services sociaux et de justice; d'élaborer l'intervention à la violence sexuelle au niveau communautaire et de fournir des services de counseling spécialisés accessibles, opportuns et durables par rapport aux traumatismes sexuels.

## Évaluation des effets

Nous nous engageons à prendre des décisions fondées sur des données probantes et à tenir compte des effets sur les gens de différents points de vue. Lorsque nous prenons des décisions qui touchent considérablement la vie des gens, nous devons comprendre que les résultats peuvent varier dans chaque cas. Une discussion constructive et transparente sur le genre, la diversité et les autres identités intersectantes permet de mieux comprendre les défis et aide les décisionnaires à prendre des décisions éclairées pour relever ces défis.

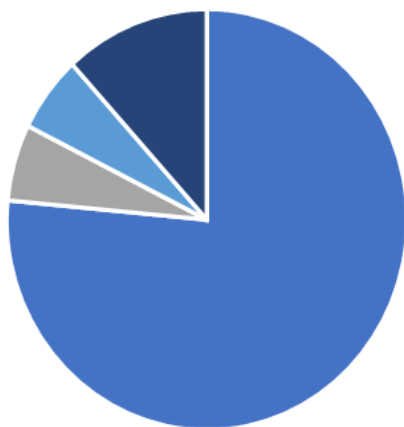
Afin de créer les rapports des effets sur les 17 postes de la section qui suit, nous avons recueilli des renseignements détaillés sur les effets pertinents selon le genre et l'identité intersectionnelles. Nous avons également posé des questions sur l'utilisation de l'ACG+ dans l'élaboration de ces politiques, programmes, services et initiatives.

### Période de réalisation de l'ACG+

L'ACG+ peut être effectuée à diverses étapes de l'élaboration d'une politique, d'un programme, d'un service ou d'une initiative. Une ACG+ de haute qualité exige une attention immédiate pour élaborer des options et des stratégies efficaces de prestation de programmes et de services. Pour que l'ACG+ soit la plus utile, elle est idéalement intégrée directement dans les premières étapes du processus d'élaboration. Des 17 rapports effectués, 76 % ont indiqué qu'aucune ACG+ n'a été entreprise, peu importe l'étape du processus d'élaboration, ce qui souligne la nécessité d'une formation et de consultations supplémentaires sur l'effet et l'importance d'utiliser l'ACG+ à l'avenir.



### Période de réalisation de l'ACG+

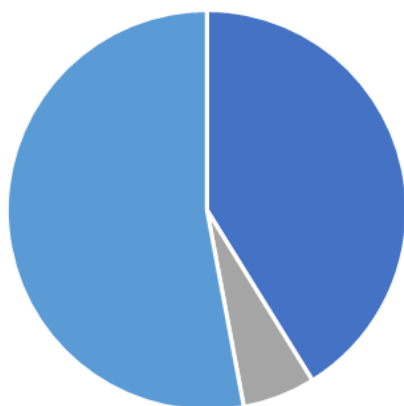


■ Pas d'ACG+ ■ Plus tard ■ Milieu ■ Tôt ■ Existante

### Résultats prévus : Genre

Pour chacun des rapports, le suivi des effets sur les divers genres était important puisque tous les genres ne font pas l'expérience des politiques, des programmes, des services ou des initiatives de la même manière. Dans certains cas, ces mesures peuvent avoir été mises au point pour avoir un effet direct sur un ou plusieurs genres.

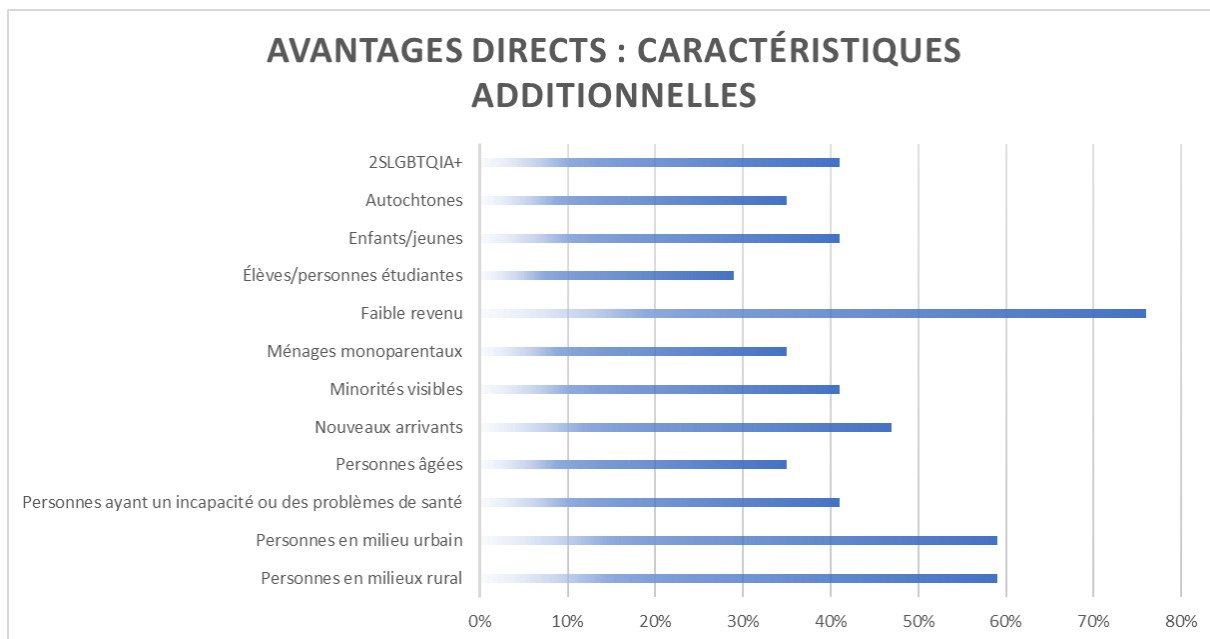
### Résultats prévus : Genre



■ Femmes ■ Hommes ■ Équilibré entre les genres

### Avantages directs : Caractéristiques additionnelles

Un aspect important de l'ACG+ est de reconnaître et de souligner les effets liés à des caractéristiques propres à un groupe (p. ex., race, habileté, langue, appartenance à un groupe autochtone, région, âge, revenu, etc.). Le graphique suivant indique le pourcentage global de la période pendant laquelle un groupe a été identifié comme bénéficiant directement des 17 rapports à l'étude. Étant donné qu'un certain nombre de ces rapports ont déterminé qu'il pourrait y avoir plusieurs effets sur plusieurs groupes, certains postes ont été comptés dans plus d'une catégorie; donc plus d'un groupe de personnes pourrait connaître les avantages directs. Toutefois, il est important de noter que certains effets peuvent être intersectionnels et touchent donc les membres de plusieurs groupes minoritaires de manière particulière, mais de façons spécifiques qui ne seraient pas présentées ci-dessous.



### Rapports des effets

La section suivante contient 17 rapports des effets. Chaque rapport représente un programme, une initiative ou un service qui bénéficiera d'investissements ou d'améliorations en 2022-2023. Les informations contenues dans le rapport ont été fournies par les ministères en consultation avec la Direction de l'égalité des femmes. Tout au long de ces conversations, la Direction de l'égalité des femmes a acquis une meilleure compréhension des effets directs, indirects, positifs et négatifs potentiels sur divers groupes de Néo-Brunswickois lié au poste. Les ministères ont appris comment l'ACG+ pourrait être utilisée comme outil pour mesurer et surveiller de tels effets. La Direction de l'égalité des femmes a utilisé ce processus consultatif comme occasion d'expliquer l'avantage de l'utilisation de l'ACG+ au début du processus budgétaire et d'offrir un soutien et une expertise sur l'Analyse comparative selon le genre+ au cours de la phase de planification des programmes, des politiques, des services et des initiatives.

Dans chaque rapport ci-dessous, les ministères ont décrit les composants clés du poste, ont indiqué le groupe visé et ont décrit qui pourrait tirer le plus d'avantages directs de l'approbation de chaque poste. Les niveaux d'études ont été divisés en deux catégories : les personnes ayant un faible niveau d'éducation (certaines études secondaires, études secondaires ou l'équivalent) et les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé (certaines études postsecondaires). Les niveaux de revenu ont été divisés en trois catégories : à faible revenu (moins de 40 000,00 \$), à revenu moyen (entre 40 000,00 \$ et 80 000,00 \$) et à revenu élevé (revenu supérieur à 80 000,00 \$). La section *Sources des données* a permis aux ministères d'indiquer les sortes de sources qu'ils utilisaient pour déterminer les effets possibles le cas échéant. Nous avons invité les ministères à noter les lacunes statistiques qui, selon eux, provenaient du fait que les données sur les effets potentiels n'étaient pas disponibles ou n'étaient pas facilement accessibles. Lorsque des effets négatifs ont été notés, nous avons demandé aux ministères de démontrer comment ils avaient l'intention de les traiter et de les atténuer dans la section *Approche adaptée de l'ACG+*.

## Attirer de nouveaux arrivants qualifiés pour répondre à la demande de talents

La croissance démographique du Nouveau-Brunswick va de pair avec la croissance de l'économie de la province. Le Nouveau-Brunswick fait actuellement face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ce qui nuit aux investissements étrangers dans la province et à la croissance des entreprises du Nouveau-Brunswick. Il est nécessaire d'attirer de nouveaux arrivants pour combler cet écart. Toutefois, la province doit s'assurer que les nouveaux arrivants et les communautés disposent de services et de programmes qui favorisent une inclusion et une rétention significatives.

Le Programme de financement des programmes d'établissement fait partie intégrante de la résolution des préoccupations ci-dessus. Il s'agit d'un programme existant au sein de l'Équipe de la croissance démographique d'Opportunités Nouveau-Brunswick, et l'augmentation de ce financement permettra de répondre à la demande croissante. Le programme est conçu pour offrir des services d'établissement pour les nouveaux arrivants, comme des renseignements d'orientation, des aiguillages et de la formation, ainsi que des programmes qui favorisent l'inclusion communautaire.

**Sources** : Sources de données internes et Statistique Canada

**Groupe cible** : Nouveaux arrivants

**Résultats prévus** :

Genre : Équilibré entre les genres

Répartition des revenus : Tous les revenus

Répercussions sur les générations : Tous les âges

Autres caractéristiques : Communautés marginalisées et racisées, personnes ayant un niveau de scolarité élevé, parents, élèves et personnes étudiantes et travailleuses et travailleurs

**Période de réalisation de l'ACG+** : Aucune ACG+ n'a été effectuée auparavant pour ce poste.

## Actualisation linguistique pour les nouveaux arrivants dans les écoles francophones

L'immigration est une solution à la décroissance démographique du N.-B. Le N.-B. a une des populations les plus vieillissantes au Canada et il y a une diminution de la population active. Le plan d'action provincial pour la croissance démographique vise à augmenter la cible d'immigration économique afin d'accueillir 7 500 nouveaux arrivants annuellement et un taux de rétention de 85% d'ici 2024. On vise également une augmentation annuelle de 2% des nouveaux arrivants francophones afin d'atteindre la cible de 33% d'ici 2024. Les écoles francophones observent une croissance et continueront d'observer une croissance d'inscription d'enfants nouveaux arrivants (allophones ou francophones) dans leurs programmes et services. Les programmes et les services doivent davantage répondre aux besoins des nouveaux arrivants afin d'assurer la réussite éducative des enfants et la rétention des familles dans la société néobrunswickoise.

**Sources :** Données administratives, Statistique Canada, Autres sources de données externes

*\*Lacune statistique - Oui, la définition d'un nouveau arrivant varie d'un ministère à l'autre, parfois d'un professionnel à l'autre*

**Groupe cible :** Toute la population du Nouveau-Brunswick, Enfants/jeunes, nouveaux arrivants

**Résultats prévus :**

Genre: Équilibre des genres, 2SLGBTQIA+

Répartition des revenus: À faible revenu, à revenu moyen et à revenu élevé

Répercussions sur les générations: Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations

Autres caractéristiques: La société néobrunswickoise bénéficiera indirectement car il y aura une croissance de personnes pouvant offrir des services dans les deux langues officielles. De plus, ces programmes et services favorisent la rétention des familles issues de l'immigration dans des régions économiques majoritairement francophone.

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Aucune ACG+ n'a été effectuée auparavant pour ce poste

**Approche adaptée de l'ACG+ :** Le Ministère n'a pas considéré de mesures d'atténuation

## Accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Ces accords de financement fédéral-provincial réduira les coûts de garde d'enfants de 50 % en moyenne la première année, puis abaissera les frais à une moyenne de 10 \$ par jour d'ici 2026 et aura un effet considérable sur les familles du Nouveau-Brunswick, en particulier sur les femmes.

Cela permettra de réduire considérablement le stress financier des familles et de faire avancer l'égalité des femmes en éliminant les obstacles à une participation complète et productive à la main d'œuvre. Cela augmente l'accès afin que plus d'enfants puissent avoir des possibilités d'apprentissage de qualité et donne ainsi à chaque enfant la même longueur d'avance. De plus, une partie de cette nouvelle stratégie de garde d'enfants comprend la hausse de la rémunération moyenne des personnes éducatrices de la petite enfance, ce qui atténuera l'importante crise de recrutement et de maintien en poste.

**Sources :** Sources de données internes, Statistique Canada et autres sources de données externes

**Groupe cible :** Parents de jeunes enfants, femmes et enfants

**Résultats prévus :**

Genre : À prédominance féminine (> 80 %)

Répartition des revenus : Tous les revenus

Répercussions sur les générations : Enfants

Autres caractéristiques : Communautés marginalisées et racisées, nouveaux arrivants, ménages monoparentaux et biparentaux

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Tôt dans la phase de l'idée/d'élaboration

**Approche adaptée de l'ACG+ :**

Afin d'atténuer les effets sur les personnes exploitantes d'établissements à but lucratif, des places dans le secteur à but lucratif ont été ajoutées avec la possibilité d'augmenter le nombre de places au besoin.

## Services de soins de santé dans les établissements correctionnels

Cette initiative commence à remédier aux défaillances dans les services de soins de santé fournis aux personnes incarcérées. Les personnes des établissements correctionnels présentent des taux plus élevés de maladies infectieuses (p. ex., VIH et hépatite C), de maladies chroniques, de dépendance et de problèmes de santé mentale comparativement à la population générale. De plus, l'âge physiologique de ces personnes est de 10 à 15 ans supérieur à son âge biologique. Les comportements à risque élevé en matière de santé et les facteurs socio-économiques connus pour être associés à une mauvaise santé sont plus courants chez les personnes incarcérées que dans la population générale.

Cet investissement comprend la mise en œuvre du Régime médicaments qui permettra de fournir les médicaments en grande demande, en fonction des besoins de la personne. De plus, le budget permettra d'assurer un complément d'effectif de base fondé sur un modèle de soins de santé primaires afin de commencer à répondre aux besoins en santé mentale et en traitement des dépendances ainsi qu'en santé physique. Les autres éléments comprennent l'infrastructure des technologies de l'information dont le système de soins de santé a grandement besoin.

**Source :** Rapport du Vérificateur général

**Groupe cible :** Toutes les personnes incarcérées des établissements correctionnels exploités par la province

**Résultats prévus :**

Genre : Principalement des hommes (> 80 %)

Répartition des revenus : À faible revenu

Répercussions sur les générations : Tous les âges

Autres caractéristiques : Communautés marginalisées et racisées

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Aucune ACG+ n'a été effectuée auparavant pour ce poste

## Services d'approche en matière de prévention de la violence conjugale

Quatorze (14) programmes d'approche offrent des services aux survivantes de la violence conjugale ou entre partenaires intimes à travers la province. Les investissements dans le programme peuvent renforcer la rétention des travailleuses d'approche, soutenir les coûts de fonctionnement additionnels, et atteindre une clientèle encore plus grande en offrant des services de transport ou en permettant aux travailleuses d'approche de se déplacer plus loin. De plus, ce soutien peut élargir les services afin d'inclure davantage l'expérience des nouveaux arrivants, des minorités visibles, des membres de la communauté 2SLGBTQIA+ et des groupes minoritaires linguistiques. Ce financement peut également permettre d'accroître le nombre de présentations dans les écoles et parmi les groupes de jeunes sur les relations malsaines.

**Sources :** Données administratives internes, Statistique Canada, données d'organisations internationales sur la violence selon le genre, Bureau du coroner en chef du Nouveau-Brunswick (rapports et études du Comité d'examen de la mortalité liée à la violence conjugale)

*\*Lacune statistique – absence de données démographiques recueillies auprès de la clientèle du N.-B. en raison d'un manque d'uniformité du processus d'admission et des systèmes de base de données*

**Groupe cible :** Tous les gens du Nouveau-Brunswick, femmes, membres de la communauté 2SLGBTQIA+; minorités ethniques, linguistiques, culturelles ou religieuses; enfants/jeunes et nouveaux arrivants

**Résultats prévus :**

Genre : Prédominance féminine (> 80 %)

Répartition des revenus : Tous les revenus

Répercussions sur les générations : Tous les âges

Autres caractéristiques : Groupes minoritaires visibles, parents (notamment les ménages monoparentaux)

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Aucune ACG+ n'a été effectuée auparavant pour ce poste



## Programmes et services pour la petite enfance : Sensibilisation et interventions précoces

L'écart pour atteindre et soutenir les familles qui pourraient bénéficier de l'accès à des programmes et à des services de la petite enfance s'élargit, particulièrement en ce qui concerne les enfants de moins de 3 ans.

Actuellement, les services utilisés par les familles avant que leur enfant atteigne l'âge de deux ans sont principalement liés aux programmes du ministère de la Santé. Ces programmes mettent l'accent sur la santé physique de l'enfant, mais sont moins liés au développement du cerveau par rapport à l'apprentissage.

L'une des principales observations est que, peu importe le statut socio-économique, les parents connaissaient très peu les programmes et les services de petite enfance qui sont offerts.

Trois projets seront entrepris pour assurer le succès de cette initiative :

1. Stratégie de sensibilisation
2. Renforcement de la capacité d'intervention précoce
3. Soutien aux parents navigateurs

**Sources :** Sources de données internes et sources de données externes

**Groupe cible :** Parents de jeunes enfants et enfants

**Résultats prévus :**

Genre : Femmes (60 à 79 %)

Répartition des revenus : Tous les revenus

Répercussions sur les générations : Enfants, personnes de 19 à 30 ans et de 30 à 60 ans

Autres caractéristiques : Personnes ayant une incapacité, communautés marginalisées et racisées, nouveaux arrivants et ménages monoparentaux et biparentaux

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Aucune ACG+ n'a été effectuée auparavant pour ce poste

**Approche adaptée de l'ACG+ :**

Comme de nombreux programmes sont offerts uniquement durant la journée, les parents qui travaillent peuvent avoir de la difficulté à y accéder. Des mesures sont prises pour atténuer cette situation par l'offre de programmes en soirée et en fin de semaine.

## Augmentations de salaire pour les travailleuses et travailleurs des services sociaux

Les agences des services à la personne et leur personnel jouent un rôle précieux en travaillant avec notre clientèle la plus vulnérable, soit en soutenant les personnes âgées, les personnes ayant une incapacité, les enfants et les jeunes. En moyenne, les travailleuses et travailleurs des services sociaux gagnent 16,22 \$ l'heure.

L'augmentation de leur taux horaire servira à reconnaître l'importance du travail effectué et à aider à résoudre les problèmes de recrutement et de maintien en poste. Avec le nouveau taux du salaire minimum qui passera à 13,75 \$ l'heure d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 2022, une augmentation similaire de 2,00 \$ l'heure pour les travailleuses et travailleurs des services sociaux réduira au minimum les conséquences imprévues de la désincitation dans ce dernier groupe à continuer à œuvrer dans ce secteur et à y être attiré. Lorsque les postes à salaire minimum qui ne nécessitent aucune formation et que les postes en services à la personne nécessitant une formation spécialisée sont rémunérés à des taux similaires, les problèmes de recrutement et de maintien en poste seront amplifiés dans un effectif déjà fragile.

Les travailleuses et travailleurs des services sociaux sont principalement des femmes faiblement rémunérées. Le rapport de la Coalition pour l'équité salariale du N.-B. de 2020 recommande des salaires considérablement plus élevés pour les travailleuses et travailleurs des services à la personne allant de 21 à 25 \$ l'heure.

**Sources :** Sources de données internes et sources de données externes

**Groupe cible :** Travailleuses et travailleurs des services sociaux

**Résultats prévus :**

Genre : Prédominance féminine (> 80 %)

Répartition des revenus : À faible revenu

Répercussions sur les générations :  
Personnes de 18 à 60 ans

Autres caractéristiques : Personnes ayant un niveau de scolarité élevé

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Aucune ACG+ n'a été effectuée auparavant pour ce poste

## Réforme de la gouvernance locale – Restructuration communautaire

La réforme de la gouvernance locale vise à avoir une incidence positive sur tous les gens du Nouveau-Brunswick en soutenant la transition vers un paysage gouvernemental local moins fragmenté et en augmentant le nombre de personnes qui pourront voter pour les conseils des gouvernements locaux.

La structure gouvernementale locale fragmentée provoque des approches fragmentées, ainsi que des règles et des niveaux de service différents entre les régions et souvent même entre des communautés voisines. Il en résulte un environnement qui crée de la concurrence plutôt que de la collaboration dans des domaines comme l'infrastructure et la programmation récréatives, ainsi que le développement économique. De plus, 30 % de la population vit actuellement dans des régions non constituées en gouvernement local et n'ont pas de décisionnaires élus locaux.

Le projet de réforme comprend une restructuration stratégique locale à l'échelle du Nouveau-Brunswick, ce qui abaissera le nombre d'entités de 340 à 89. La réduction de la fragmentation est conçue pour améliorer la collaboration, créer une meilleure parité des niveaux de service et créer un environnement de gouvernance simplifié.

**Source :** Statistique Canada (population de recensement par gouvernement local)

**Groupe cible :** Tous les gens du Nouveau-Brunswick

**Résultats prévus :**

Genre : Équilibré entre les genres

Répartition des revenus : Tous les revenus

Répercussions sur les générations : Tous les âges

Autres caractéristiques : personnes résidentes des régions non constituées en gouvernement local

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Aucune ACG+ n'a été effectuée auparavant pour ce poste

## Augmentation du salaire minimum

Au Nouveau-Brunswick, l'âge, le genre et le statut socio-économique des quelque 16 500 personnes gagnant le salaire minimum sont diversifiées. Cependant, certains groupes sont surreprésentés parmi ces personnes et profiteraient au maximum de cette initiative, à savoir les femmes, les jeunes et les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins.

Bien que les avantages soient en grande partie équilibrés entre le genre, les femmes représentaient 57 % des personnes gagnant le salaire minimum en 2021. Cet ajustement profitera à environ 16 500 personnes gagnant le salaire minimum, ainsi qu'à 26 000 personnes qui gagnent plus que le salaire minimum actuel, mais moins de 13,75 \$ l'heure.

**Source :** Statistique Canada

*\*Lacune statistique – L'accès aux données et à l'analyse propres au Nouveau-Brunswick sur les personnes gagnant le salaire minimum est actuellement limité en ce qui a trait aux groupes faisant face à des obstacles et cherchant l'équité, en grande partie en raison de la qualité des données, ce qui entraîne la suppression des données et/ou leur non-publication.*

**Groupe cible :** Personnes ayant un statut socio-économique particulier

**Résultats prévus :**

Genre : Équilibré entre les genres

Répartition des revenus : À faible revenu (moins de 40 000 \$)

Répercussions sur les générations : Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures

Autres caractéristiques : S.O.

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Tôt dans la phase de l'idée/d'élaboration

## Infirmières praticiennes dans les domaines des soins de santé communautaires et primaires

Les cliniques d'infirmières praticiennes ont pour but de réduire le nombre de personnes résidentes sur Accès Patient NB, un registre provincial bilingue des patientes et patients à la recherche d'un nouveau fournisseur de soins de santé primaires, soit un médecin de famille ou une infirmière praticienne.

À l'heure actuelle, près de 40 % de toutes les visites aux services des urgences les plus importants de Saint John, Moncton et Fredericton sont reliés à des besoins moins urgents ou non urgents. Même si l'accès aux soins primaires est élargi, il sera toujours nécessaire d'offrir des services non urgents aux heures de pointe, en soirée et pendant les fins de semaine.

Un plan d'infirmières praticiennes a été élaboré pour décrire la possibilité d'embaucher davantage d'infirmières praticiennes dans toute la province.

**Sources :** Sources de données internes (c.-à-d. liste d'Accès Patient, analytique interne en matière de santé)

**Groupe cible :** Tous les gens du Nouveau-Brunswick

**Résultats prévus :**

Genre : Équilibré entre les genres

Répartition des revenus : Tous les revenus

Répercussions sur les générations : Tous les âges

Autres caractéristiques : Plus de membres de la communauté 2SLGBTQIA+ devraient en profiter. À l'heure actuelle au Nouveau-Brunswick, de nombreuses personnes queers, transgenres et divergenres sont confrontées à des obstacles à l'accès aux soins de santé en raison d'un manque de connaissances spécialisées ou de préjugés et de discrimination.

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Aucune ACG+ n'a été effectuée auparavant pour ce poste

## Plan pour les foyers de soins 2018-2023

Selon les prévisions, le nombre total de personnes âgées de 75 ans et plus devrait presque doubler au cours des 15 prochaines années au Nouveau-Brunswick. Cela augmentera la demande en lits de soins infirmiers et les pressions correspondantes sur la liste d'attente et les lits d'hôpital.

Le plan pour les foyers de soins 2018-2023 vise à répondre au besoin de lits supplémentaires, à prioriser les installations existantes qui doivent être remplacées, ainsi qu'à procéder aux améliorations apportées aux immobilisations de l'infrastructure vieillissante.

**Sources :** Sources de données internes, Statistique Canada – données du Recensement de 2011, sources de données externes (c.-à-d. analyse démographique, évaluation de l'état des établissements)

*\*Lacune statistique - Peu de renseignements pour tenter de prédire le taux d'utilisation – utilisation des données des territoires de compétence.*

**Groupe cible :** Personnes âgées ayant besoin de foyers de soins

**Résultats prévus :**

Genre : Femmes (60 à 79 %)

Répartition des revenus : Principalement à faible revenu et à revenu moyen

Répercussions sur les générations : Personnes âgées de 65 ans et plus

Autres caractéristiques : Personnes ayant une incapacité, personnes âgées, communautés marginalisées et racisées et nouveaux arrivants

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Une ACG+ a été réalisée, mais nous ne savons pas à quel moment.

**Approche adaptée de l'ACG+ :**

L'attribution des lits est fondée sur les besoins géographiques et non sur une répartition linguistique équitable. Toutefois, dans le cadre du processus d'approvisionnement visant à trouver des candidats qualifiés pour exploiter les foyers de soins désignés pour le remplacement ou les nouveaux foyers de soins, l'appel d'offres a abordé la question de la langue. Toutefois, le ou les promoteurs retenus doivent assurer le respect de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick et fournir des services de soins infirmiers aux personnes résidentes et à leur famille, ainsi que des services de ressources humaines aux personnes employées dans la langue officielle de leur choix. De plus, le ou les promoteurs retenus doivent tenir à jour tous les plans et dossiers de soins dans la langue officielle choisie par la personne résidente.

## Parcs et sentiers provinciaux

L'objectif global du plan de développement de l'accessibilité dans les parcs du Nouveau-Brunswick est d'accroître l'inclusion et la participation des personnes ayant une incapacité en ce qui a trait aux parcs provinciaux du Nouveau-Brunswick. Nous voulons promouvoir l'égalité des chances dans tous nos parcs afin que toutes les personnes puissent vivre une expérience enrichissante.

### Objectifs

- Établir un inventaire des actifs accessibles dans les parcs. Élaborer des méthodes de promotion de l'accessibilité dans nos systèmes d'information et de communication
- Élaborer les infrastructures et les espaces publics des parcs
- Offrir au personnel une formation sur l'accessibilité pour améliorer le service à la clientèle
- Intégrer des mesures d'inclusion dans les programmes des parcs qui permettent aux personnes ayant une incapacité de participer activement.

**Sources** : Sources de données internes, Statistique Canada, organismes internationaux et autres sources de données externes

**Groupe cible** : Personnes âgées et personnes ayant une incapacité

### Résultats prévus :

Genre : Équilibré entre les genres

Répartition des revenus : À faible revenu

Répercussions sur les générations : Adultes plus âgés et personnes âgées

Autres caractéristiques : Nouveaux arrivants

**Période de réalisation de l'ACG+** : Aucune ACG+ n'a été réalisée pour le moment, mais les consultations avec les communautés touchées, les spécialistes et les parties prenantes demeurent en cours.

## Lutte antidrogue

La présence accrue de crimes graves et d'entités du crime organisé, surtout en ce qui concerne le commerce de la drogue, peut avoir d'importants effets négatifs sur la sécurité globale des gens du Nouveau-Brunswick et sur la réussite des initiatives de réduction des méfaits mises en œuvre par le gouvernement.

Les agents des forces de l'ordre municipales et de la GRC élaboreront une réponse tactique et opérationnelle intégrée pour décourager et contrecarrer les activités des petits revendeurs et des intermédiaires ainsi que la distribution de stupéfiants dans toutes les communautés du Nouveau-Brunswick. Cette réponse intégrée endiguera également le nombre de crimes graves liés ou résiduels, comme la violence et les infractions liées aux armes.

**Sources :** Aucune

**Groupe cible :** Tous les gens du Nouveau-Brunswick

**Résultats prévus :**

Genre : S.O.

Répartition des revenus : Tous les revenus

Répercussions sur les générations : Tous les âges

Autres caractéristiques : S.O.

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Aucune ACG+ n'a été effectuée auparavant pour ce poste



## Logements de deuxième étape pour les femmes et les enfants maltraités

Il y a huit (8) logements de deuxième étape en opération avec une neuvième qui s'ouvre cette année. Ces investissements additionnels augmenteront la viabilité des programmes dans la province.

De plus, cette initiative se traduira par l'élargissement du Programme de logements de deuxième étape, ce qui permettra une plus grande accessibilité géographique pour les victimes de violence conjugale. Elle permettra également au gouvernement de mieux répondre à un manque de logements dans la communauté et elle appuie les objectifs de la Stratégie de logement du Nouveau-Brunswick 2019-2029 en matière de logements de deuxième étape supplémentaires.

Un financement opérationnel accru de tous les programmes de deuxième étape permettra d'offrir de meilleurs services et d'améliorer le recrutement et le maintien en poste du personnel.

**Sources :** Sources administratives internes  
Statistique Canada, autres sources de données externes

*\*Lacune statistique – Peu de données disponibles sur ce qui se passe après que la clientèle a quitté les programmes.*

### **Groupe cible**

Femmes, enfants, jeunes, personnes ayant un statut socio-économique particulier et personnes ayant des caractéristiques familiales particulières

### **Résultats prévus :**

Genre : Prédominance féminine (> 80 %)

Répartition des revenus : Tous les revenus

Répercussions sur les générations : Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures

Autres caractéristiques : Régions spécifiques, industries particulières, personnes étudiantes, travailleuses et travailleurs, communautés marginalisées et racisées, apprenants linguistiques, nouveaux arrivants et parents

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Aucune ACG+ n'a été effectuée auparavant pour ce poste

## L'Invitation

L'Invitation est une initiative interministérielle qui communiquera avec les communautés et les personnes de la province pour inviter les gens à venir au Nouveau-Brunswick. Elle a pour objectif d'augmenter les visites cette année de 33 % par rapport à 2021, ainsi qu'un objectif à plus long terme de soutenir la croissance démographique. L'Invitation vise à :

- accélérer le retour à la croissance dans toutes les régions;
- soutenir le développement de nouvelles entreprises;
- appuyer plusieurs stratégies de relance et de croissance des industries au Nouveau-Brunswick;
- permettre aux communautés d'être dynamiques et durables – Le Nouveau-Brunswick fera l'objet d'une augmentation de la population et des visites touristiques;
- favoriser l'autonomisation et la fierté d'appartenance grâce à une collaboration hors des frontières institutionnelles typiques avec l'industrie, les organismes et les communautés.

L'Invitation vise à faire participer les ministères et les partenaires communautaires à des projets et à harmoniser les initiatives visant les objectifs de l'Invitation. Des séances d'engagement ont eu lieu et se poursuivent. Des fonds seront disponibles pour soutenir les événements communautaires, régionaux et interministériels qui appuient l'initiative.

**Sources :** Aucune

**Groupe cible :** Les projets seront élaborés au niveau communautaire et régional et pourraient cibler un large échantillon représentatif de personnes ou de sous-groupes plus spécifiques.

**Résultats prévus :**

Genre : Équilibré entre les genres

Répartition des revenus : Tous les revenus

Répercussions sur les générations : Tous les âges

Autres caractéristiques : De nombreuses répercussions sont prévues avec la progression des projets.

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Aucune ACG+ n'a été réalisée auparavant sur ce poste, mais l'un des principes de base de l'Invitation est l'inclusivité. Au cours de l'évaluation des projets visant à obtenir du soutien, Tourisme, Patrimoine et Culture (TPC) considérera si le projet a des effets négatifs importants sur différents groupes (questions d'accessibilité). Dans la mesure du possible, TPC fera une enquête plus approfondie et pourrait exiger des mesures d'atténuation avant que le financement soit approuvé.

## Soutien aux jeunes pris en charge

Il y a une lacune dans la prestation des services de soutien des jeunes qui passent du Programme de services aux enfants pris en charge à l'âge adulte (de 19 à 24 ans). Ces jeunes sont pris en charge permanent par le ministre sous la Loi sur les services à la famille. Les Services aux enfants et jeunes pris en charge sont destinés à offrir un milieu sûr et sécuritaire où les enfants et les jeunes qui doivent être séparés de leur famille sont soutenus afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Le mandat actuel du Programme de services aux enfants pris en charge est de desservir les jeunes jusqu'à l'âge de 19 ans, avec la possibilité de continuer à fournir des services jusqu'à l'âge de 24 ans, mais seulement si le jeune présente une incapacité physique, mental ou émotionnel, ou si le jeune suit des études postsecondaires.

Depuis longtemps, nous avons reconnu que les jeunes qui sortent du Programme à l'âge de 19 ans font face à des obstacles et à des défis beaucoup plus élevés que leurs pairs. Ces défis exposent les jeunes à un risque d'itinérance, d'insécurité alimentaire, de problèmes de santé mentale et de démêlés avec la justice.

Développement social dirige l'élaboration d'un modèle de prestation de services visant à aider les jeunes à faire preuve d'interdépendance et à favoriser une meilleure transition vers l'âge adulte, qui repose sur la volonté des jeunes de quitter les Services aux enfants pris en charge. Ce modèle comprendra la possibilité de prolonger la prise en charge et les soins jusqu'à l'âge de 25 ans.

**Groupe cible :** Jeunes et jeunes adultes qui participent au Programme de services aux enfants/jeunes pris en charge.

### Résultats prévus

Genre : Équilibré entre les genres

Répercussions sur les générations :  
Personnes de 18 à 29 ans

Autres caractéristiques : Communautés marginalisées et racisées, personnes ayant une incapacité, élèves et personnes étudiantes, personnes peu et très instruites, personnes ayant un faible niveau de scolarité, travailleuses et travailleurs et ménages monoparentaux

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Aucune ACG+ n'a été effectuée auparavant pour ce poste

**Sources :** Sources de données internes

*\* Lacune statistique - Les résultats pour les jeunes pris en charge ne sont pas recueillis de façon accessible, c'est-à-dire les renseignements démographiques, l'emploi, l'éducation, la santé mentale et les dépendances et toute incidence juridique.*

## Soutien communautaire aux victimes de violence sexuelle

Le counseling spécialisé et le soutien communautaire pour les survivantes de violence sexuelle sont nécessaires pour composer avec les traumatismes engendrés par la violence sexuelle, favoriser la guérison, améliorer la réponse à la divulgation et augmenter les taux de signalement de violence sexuelle. La Direction de l'égalité des femmes lancera et administrera un programme qui assurera la coordination communautaire de la réponse à la violence sexuelle et offrira des services spécialisés de counseling en matière de violence sexuelle. Le programme, qui sera mis en œuvre sur trois ans, offrira un financement direct à 12 communautés pour soutenir les survivantes.

**Sources :** Statistique Canada, autres sources de données externes

*Lacune statistique - données limitées sur la prévalence et l'incidence de la violence sexuelle au Nouveau-Brunswick.*

**Groupe cible :** Survivantes de violence sexuelle

### **Résultats prévus**

Genre : Prédominance féminine (> 80 %)

Répartition des revenus : À faible revenu

Répercussions sur les générations :  
Personnes de 18 à 29 ans

Autres caractéristiques : Élèves et personnes étudiantes, membres de la communauté 2SLGBTQIA+, autochtones, communautés marginalisées et racisées, nouveaux arrivants et personnes âgées

**Période de réalisation de l'ACG+ :** Fin du processus

### **Approche adaptée de l'ACG+ :**

La formation inclusive des fournisseurs de services sera prise en compte pour les groupes représentant un pourcentage disproportionné des effets (c.-à-d. 2SLGBTQIA+ et survivantes autochtones de violence sexuelle).

## Vers l'avant

Cet énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre poursuit et augmente la portée de nos efforts collectifs pour examiner les différents effets des décisions budgétaires sur les groupes de personnes au Nouveau-Brunswick et en faire rapport. L'énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre de 2022 représente une étape supplémentaire du côté de l'exhaustivité et de la transparence. Nous sommes déterminées à faire en sorte que l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion demeurent des éléments essentiels de la prise de décisions.

Après avoir publié l'énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre l'an dernier, nous avons appris que les personnes prenantes désiraient une transparence accrue quant à la manière dont l'ACG+ a été abordée dans le processus budgétaire. Pour faire suite à cette demande, nous avons cerné 17 postes budgétaires et communiqué avec les responsables des ministères en question pour obtenir des renseignements plus détaillés sur la façon dont l'ACG+ a été envisagée. En nous fondant sur nos conversations avec les ministères au sujet des effets (positifs, négatifs, directs et indirects) de leurs postes, nous avons constaté que plus de mesures doivent être prises à l'échelle du gouvernement pour promouvoir l'utilisation de l'ACG+.

Notre objectif à long terme est que tous les ministères procèdent à l'ACG+ aux premières étapes de leur planification budgétaire. Cependant, entre-temps, il est important de s'assurer que les ministères savent que l'ACG+ peut être utilisée tout au long du cycle de vie des programmes, des politiques, des services et des initiatives. Notre objectif à court terme est de communiquer avec chaque ministère et d'offrir de l'information et du soutien sur l'importance capitale de procéder à une ACG+ et d'informer les décisionnaires, les conseillères et conseillers de programme et les analystes de politiques qu'il n'est jamais trop tard pour cerner, surveiller et atténuer les effets négatifs ainsi que pour communiquer les effets positifs à celles et ceux qui pourraient en bénéficier.

Une autre réalité qui nous est apparue évidente au cours de ce processus était le manque réel ou perçu de données ventilées pour aider au processus d'ACG+. Souvent, les responsables des programmes ont indiqué avoir rencontré des obstacles lors de la recherche lorsque les données nécessaires n'existaient pas ou n'étaient pas facilement accessibles. Donc, nous avons décidé d'indiquer les lacunes statistiques relevées au cours de ce processus dans la section précédente du présent énoncé. À l'avenir, nous élaborerons des stratégies avec les principales parties prenantes au sujet de la collecte et de la diffusion des données afin de tenter de créer des solutions pour combler le manque de données ventilées qui pourraient être essentielles à l'efficacité de l'ACG+.

Si vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet de ce processus, nous vous invitons à nous en faire part. [Veuillez nous joindre](#).

## Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement les nombreux responsables de programmes ministériels, les directrices et directeurs des finances et les champion(ne)s ACG+ du gouvernement qui ont contribué à la réalisation de cet énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre. De plus, nous tenons à souligner l'engagement de nos collègues d'Éducation postsecondaire, Formation et Travail à fournir des données cohérentes et fiables sur la main-d'œuvre, ventilées selon le genre.